

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Roger Duhaime (membre no 23686) dans le domaine de la protection incendie à l'exception des devis de performance.

L'ingénieur Duhaime dont le domicile professionnel est situé à Longueuil, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 24 septembre 2015. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

